

INITIATIVES EN CONSERVATION



La Randonnée Un grand pas pour la conservation

Une façon active de faire votre part !

Randonnée bénéfique SEPTEMBRE 2012

Joignez-vous à vos amis, votre famille, vos collègues pour parcourir en équipe la beauté du Canton de Potton. Afin d'amasser des fonds pour la protection des milieux naturels, vous marcherez depuis la réserve naturelle des Montagnes-Vertes jusqu'au village de Mansonville (une version plus courte du trajet est également possible). Surveillez notre site internet pour plus d'information:

www.corridorappalachien.ca



La Fiducie de conservation Massawippi membre affilié!



La Fiducie de conservation Massawippi, organisme nouvellement constitué, devient le quinzième membre à s'affilier à Corridor appalachien. « Nous sommes heureux de compter parmi nos partenaires les citoyens dévoués qui ont mis sur pied la Fiducie. Leur engagement pour la vallée Massawippi et notre passion pour les milieux naturels des Cantons de l'Est s'allient pour créer une collaboration de laquelle naîtront d'importants projets de conservation! », précise Mme Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien.

Ce sont les terres adjacentes au lac Massawippi et à ses affluents, d'une richesse écologique unique, que la Fiducie de Conservation Massawippi

travaille à protéger. Opérant sous les auspices de la Fondation Massawippi Foundation (qui chapeaute autant des actions communautaires qu'environnementales) depuis avril 2011, la Fiducie acquiert des propriétés à des fins de protection, encourage les propriétaires terriens à vouer leurs terres à la conservation et supporte dans leurs démarches juridiques les personnes qui donnent des terres ou souhaitent réaliser d'autres types d'ententes de conservation.

« L'existence même de Corridor appalachien, ainsi que sa disponibilité à aider nos premiers pas dans le merveilleux monde de la conservation, assurent un soutien essentiel à la Fiducie. Avec son expérience et son expertise, il nous donne espoir de concrétiser la sauvegarde de cette région magnifique. » nous livre Mme Margot Graham Heyerhoff, présidente de la Fondation Massawippi Foundation.

Ce partenariat vient consolider le réseau de membres affiliés, constitué d'organismes de conservation locaux qui contribue à la mise en œuvre de la stratégie de conservation régionale de Corridor appalachien. La synergie créée est un moteur important de la protection d'une portion significative des Appalaches.

Un coup de pouce pour les tortues: nous avons besoin de bénévoles !

L'Amérique du Nord abrite près de 20 % de toutes les espèces de tortues connues, et le territoire d'action de Corridor appalachien en abrite au moins trois : la tortue peinte, la tortue serpentine et la tortue des bois. Cette dernière, la plus terrestre des huit espèces de tortues d'eau douce de la province, est désignée « menacée » par le gouvernement fédéral. La tortue serpentine, la plus grosse tortue d'eau douce au Canada, fréquente préférentiellement les étangs mais aussi les rivières et cours d'eau lents, et est désignée « préoccupante ».

Certaines des menaces qui affectent les tortues sont naturelles, comme la prédation par le raton laveur ou la mouffette rayée. Toutefois, la plupart des menaces sont d'origine humaine ; les ouvrages de construction – maisons, ponts, barrages, routes ou stationnements – modifient ou détruisent les habitats des tortues. De plus, certaines infrastructures fragmentent leur territoire et rendent risqués les déplacements dont elles ont besoin pour se nourrir, se reproduire, pondre, hiberner ou, dans le cas des jeunes, trouver un nouveau territoire.

Ces déplacements provoquent parfois des cas de mortalité routière. Les femelles sont les plus sujettes à se retrouver près des routes, car l'accotement en gravier est un site attrayant pour la ponte. Comme des voitures s'y garent et des VTT ou des véhicules d'entretien y circulent parfois, les œufs fragiles peuvent être détruits. Et quand les petites tortues naissent, elles risquent elles aussi de se faire écraser.

Conscients de l'incidence de la mortalité routière sur les populations de tortues de la région, Corridor appalachien mène un projet d'identification des zones à risque pour mieux protéger les espèces de tortues, spécialement celles qui ont élu domicile aux environs de la rivière Missisquoi Nord. Pour ce projet, la présence de bénévoles est cruciale. Les gens intéressés à participer seront appelés à parcourir des tronçons de route (notamment les routes 243 et 245 entre Eastman et Mansonville), préférentiellement à vélo, et à noter la présence de tortues vivantes ou victimes de mortalité routière ainsi que leur localisation. La collecte de données aura lieu de la fin mai au 14 juillet 2012. Si vous ne pouvez vous joindre au nombre des bénévoles, vos observations sont tout aussi importantes et nous vous encourageons à nous en faire part en remplissant notre formulaire en ligne à l'adresse suivante : www.corridorappalachien.ca. Pour de plus amples informations, contactez-nous au 450-242-1125.



Tortue des bois écrasée

La conservation pour le couple Gagnon-Weldon : deux fois plutôt qu'une!

En décembre 2011, Mme Lydia Gagnon et M. Charles Weldon ont fait don d'un terrain de 4 ha et d'une servitude de conservation sur une superficie additionnelle de 23,7 ha à l'Association de conservation du mont Écho (MECA). Ces deux terrains forestiers sont situés sur le versant ouest des monts Sutton. Ces parcelles abritent la salamandre pourpre (espèce désignée vulnérable au Québec et menacée au Canada) et la salamandre sombre du Nord (susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec). L'ail des bois et d'autres plantes à statut particulier y ont aussi été identifiés par les biologistes de Corridor appalachien.

M. Weldon a rappelé que « la propriété appartenait à M. Taj Whithall, qui l'avait hérité de son père, le Dr. Douglas Whithall. Ce dernier souhaitait que le terrain soit protégé à perpétuité et, dans cette optique, des inventaires écologiques avaient été réalisés dans la belle forêt feuillue qui occupe la propriété ». En effet, un projet de conservation avait été entamé sur cette

Brian Herman (MECA), Charles Weldon, Terri Monahan (MECA), Me Marie J. Gagné, Lydia Gagnon et Mélanie Lelièvre (Corridor appalachien)

propriété en 2005. Suite au décès de son père, et de façon à respecter ses vœux, Taj Whithall a accepté une offre d'achat du couple Gagnon-Weldon en raison de leur engagement à protéger la presque totalité de ce terrain. La portion de la propriété grevée d'une servitude de conservation deviendra la « réserve naturelle Douglas Whithall » en l'honneur du père de Taj, et le terrain donné à MECA la « réserve naturelle Thomas Weldon » en l'honneur du père de Charles Weldon.



Une importante section du « Marécage Millington » protégée

Le « Marécage Millington », qui se situe dans la municipalité d'Austin, abrite des habitats floristiques et fauniques exceptionnels. Il constitue un milieu naturel unique et c'est pour cela que Conservation des vallons de la Serpentine (CVS) et Corridor appalachien travaillent depuis déjà presque quatre ans à en protéger une partie. Les efforts concertés des partenaires ont porté fruit tout récemment lorsqu'un terrain d'une superficie d'environ 43 ha, situé au cœur du milieu naturel en question, et en zone blanche, est devenu propriété de CVS. L'organisme sera donc garant de sa protection à perpétuité.

En tant que fonds dominant, la propriété permettra également à l'organisme propriétaire de protéger des superficies supplémentaires dans

les environs par le biais de servitudes de conservation. Le terrain en question comporte une partie localisée à l'intérieur du « Marécage Millington » ainsi qu'une partie en bordure de celui-ci, et inclut une zone de tourbière au sein de laquelle les biologistes de Corridor appalachien ont fait de belles et rares découvertes floristiques. En effet, en plus des plantes carnivores telles que le droséra à feuilles rondes et la sarracénie pourpre, le fragile tapis de tourbe de cette propriété abrite également l'arêthuse bulbeuse, une orchidée susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. En ce qui concerne la partie forestière, elle est occupée par une érablière à feuillus tolérants dont le sol riche a notamment permis l'établissement de l'ail des bois, de l'adiante du Canada, de l'asaret du Canada, de la cardamine carcajou et de la matteuccie fougère-à-l'autruche. Félicitations à Conservation des vallons de la Serpentine pour cette acquisition qui ouvre la porte à d'autres projets de conservation dans le secteur!



Membres de Corridor appalachien et de Conservation des vallons de la Serpentine au « Marécage Millington »

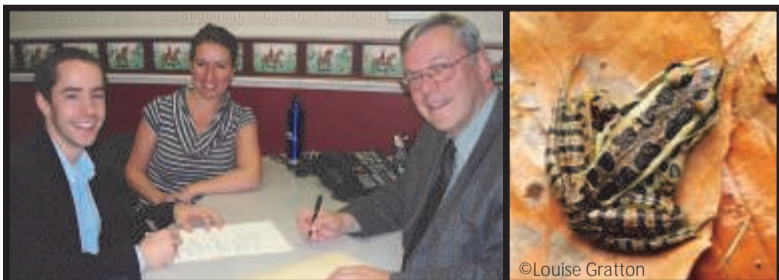
Cinq propriétés de SCCNRS reçoivent le statut de « réserve naturelle »

À l'hiver 2011, Jeffrey McDonald, président de la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS) était heureux de concrétiser la création de cinq réserves naturelles. Celle du Lac-Bran-de-Scie s'étend sur près de 19 ha dans le Canton d'Orford et abrite notamment la salamandre sombre du Nord et la grenouille des marais, deux

espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. La réserve Madakik, d'environ 7 ha situés dans le Canton de Melbourne, est traversée par la rivière au Saumon, est localisée dans la zone inondable de la rivière Saint-François et abrite des habitats humides utilisés par la tortue des bois. Les réserves du Ruisseau-Gulf et du Lac-Brais sont situées dans la municipalité de Racine et couvrent respectivement près de 28 ha et 102 ha. La propriété du Ruisseau-Gulf présente des habitats naturels de choix utilisés, entre autres, par la salamandre pourpre.

Ce nouveau statut de conservation vient donner un bon coup de pouce aux efforts du groupe de conservation local, SCCNRS, en allégeant la charge foncière associée aux propriétés concernées et en conférant au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) un rôle de gardien de la vocation de conservation.

Photo de gauche: Jeffrey McDonald (SCCNRS), Mélanie Lelièvre (Corridor appalachien) et Me Denis Tanguay.
Photo de droite: grenouille des marais



©Louise Gratton

IN MEMORIAM

Dès 2004, M. Richard Sommer et son épouse, Mme Vicki Tansey, ont protégé 20 ha de leur propriété par l'entremise d'une servitude de conservation donnée à la Fiducie foncière du mont Pinnacle. Le couple Sommer-Tansey figurait alors parmi les premiers donateurs de servitudes de conservation sur le territoire d'action de



Vicky Tansey et Richard Sommer

Corridor appalachien. M. Richard Sommer s'est éteint à Sutton le 13 février 2012 à l'âge de 77 ans, et nous désirons ici rendre hommage à cet homme généreux qui a su concrétiser son intérêt pour la protection de la nature. L'équipe de Corridor appalachien souhaite également offrir à la famille ses condoléances les plus sincères.

LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS (suite)

Un premier fonds dominant pour nos deux nouveaux membres affiliés !

Conservation Espace Nature Shefford

En mars 2012, M. Jean-Pierre Rémillard a fait don d'un terrain de 8,4 ha à Conservation Espace Nature Shefford (CENS), ce qui représente leur premier fonds dominant ! Un grand merci à M. Rémillard pour ce don et félicitations à CENS pour cette étape décisive dans le déploiement de leur mission.

Le jour de la signature du don, M. Rémillard nous a dit : « J'aimais tellement mon terrain que je tenais à le donner pour la conservation; je voulais être cohérent avec mes valeurs. » M. Yves Beaulieu, président du CENS, a ajouté : « Toute l'équipe du CENS est vraiment heureuse de ce résultat tant attendu. Ce don nous met le vent dans les voiles et nous sommes extrêmement reconnaissants envers notre généreux donateur pour ce qui fut aussi tout un cheminement. Nous espérons que ce geste déterminant engendrera d'autres projets de conservation sur le territoire du Canton de Shefford. »

Cette propriété est dominée en partie par l'érable à sucre et en partie par le chêne rouge, qu'il est peu commun de trouver sur de grandes étendues dans la région. De plus, le ruisseau de tête qui traverse ce terrain est un habitat-

clé pour la salamandre pourpre, observée en aval de la propriété. Il était donc primordial d'assurer la qualité et la fraîcheur caractéristiques de l'eau de ce ruisseau, notamment grâce au maintien de la couverture forestière.

Ce projet de conservation, ainsi que ceux décrits dans les trois articles précédents, ont bénéficié de l'aide financière du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) dans le cadre du programme Partenaires pour la nature. Le support de ce ministère est essentiel pour mener à terme des projets cruciaux comme ceux-ci, et nous profitons de cet espace pour le remercier.

Jean-Pierre Rémillard, Mélanie Lelièvre (Corridor appalachien), Denise Papineau (Shefford) et Gérard Lavoie (CENS)



Fiducie de conservation Massawippi

La propriété de 2,3 ha donnée par Mme Louise Ransom à la Fiducie de conservation Massawippi (FCM) en décembre dernier est située dans un secteur en pente en bordure du lac Massawippi. Cette propriété est occupée par des forêts mixtes et de riches peuplements feuillus qui abritent plusieurs plantes intéressantes, dont l'adiante du Canada (une délicate fougère désignée vulnérable au Québec) et l'asaret du Canada (également désignée vulnérable au Québec). Madame Ransom, dont la famille affectionne North Hatley depuis 1903, est particulièrement sensible à la conservation de la

nature. Madame Margot Graham Heyerhoff, présidente de la Fondation Massawippi Foundation, déclare que « ce premier don de propriété sur la rive ouest du lac Massawippi est très important et significatif pour nous. Mme Louise Ransom, notre généreuse donatrice, avait acheté ce terrain en 1952 et l'a maintenu dans son état naturel depuis 60 ans. Elle nous ouvre la voie non seulement en donnant ce terrain à la Fiducie de conservation Massawippi, mais également en faisant un don en argent afin d'aider à la gestion de cette belle propriété d'une grande valeur écologique. Mme Ransom donne un excellent exemple à tous ceux qui aiment la vallée Massawippi. »



Lac Massawippi

©localyte.com

GROS PLAN SUR UNE ESPÈCE EN PÉRIL : Le méné d'herbe

Le méné d'herbe (*Notropis bifrenatus*) est un petit poisson d'eau douce qui atteint une longueur maximale de six cm. Son identification peut s'avérer difficile puisque plusieurs ménés lui ressemblent. Le dos du méné d'herbe est de couleur paille et ses côtés chatoient de colorations irisées, tout en présentant une bande latérale noire tantôt bien marquée, tantôt peu apparente.

Ce petit poisson fréquente les zones riches en végétation aquatique des cours d'eau et des lacs. Il préfère les fonds meubles de sable, de limon ou de débris organiques et les eaux relativement chaudes et limpides. Un inventaire réalisé pour la Fondation des terres du lac Brome à l'été 2011 a révélé de nouvelles occurrences du méné d'herbe en bordure du lac Brome, notamment dans les herbiers aquatiques du marais Quilliams et des ruisseaux Cold et Pearson. L'espèce était inconnue dans le secteur et c'est donc une belle découverte pour ce méné qui est rare partout dans le monde !



Méné d'herbe

Le méné d'herbe est une espèce désignée préoccupante au Canada. Il est particulièrement sensible à la diminution de la qualité de l'eau (sédimentation ou utilisation de produits chimiques), à la dégradation de la végétation aquatique ou riveraine, et aux blocages qui affectent le libre passage des poissons. L'utilisation du méné d'herbe comme poisson-appât par les pêcheurs peut également nuire directement à l'espèce.

Vous pouvez participer au rétablissement de cette espèce en maintenant la végétation aquatique et riveraine, en évitant l'épandage d'engrais ou de pesticides et en prévenant la circulation de véhicules dans les cours d'eau. Si vous pratiquez la pêche, apprenez à reconnaître cette espèce, ne l'utilisez pas comme appât, et remettez-la immédiatement à l'eau en cas de capture accidentelle.

Faites-nous part de vos observations d'espèces !



©Hawkquest.org

Le site internet de Corridor appalachien met à votre disposition un formulaire qui vous permet de nous faire part des espèces en péril ou autres espèces à statut particulier que vous avez observées sur notre territoire d'action ou aux environs. Que ce soit une salamandre, une tortue, un oiseau rare, un mammifère qui sort de l'ordinaire ou bien une plante peu commune, il en vaut la peine de nous aviser ! Il vous suffit de visiter le www.corridorappalachien.ca et de cliquer sur le lien vous menant au formulaire à partir de la page d'accueil. Vous pouvez y joindre une photo pour appuyer votre observation ou pour obtenir une confirmation par l'un de nos biologistes.

Le formulaire est simple à utiliser et, en le remplissant, vous nous aidez à mieux connaître la distribution des espèces menacées sur notre territoire. Merci de nous partager vos découvertes!

Faucon pèlerin



©Michel Lamarche

Paruline du Canada



Gauche: Jean Lavoie (Arcelor Mittal), Charles Weldon (Sutton), Yves Beaulieu (Contrecoeur). Droite: Gérald Allaire (Stukely-Sud), Caroline Daguét (Corridor appalachien) et Pierre M. Valiquette (RMN).

Sutton et Stukely-Sud récipiendaires des prix *Villes et villages à la rescousse*, pour la protection des espèces en péril

Une soixantaine de représentants de municipalités et d'organismes environnementaux du Québec assistaient, le 23 mars 2012, à l'événement *Villes et villages à la rescousse*, qui soulignait la collaboration entre le monde municipal et celui de l'environnement pour la protection des espèces en péril. La ville de Sutton a reçu le prix *Villes et villages*, attribué à la municipalité dont le projet s'est le plus démarqué, pour son plan d'urbanisme adopté en 2010. Plusieurs partenaires avaient participé au processus de consultation avec la ville, qui s'est déployé sur près de cinq ans, dont Corridor appalachien, le Groupe de réflexion et d'action sur le patrimoine et le paysage et l'Association de conservation du mont Écho. Sutton innovait en optant pour une réglementation proposant des outils essentiels à un développement harmonieux et respectueux de l'environnement, des milieux naturels et du paysage, notamment au niveau des zones en altitude et des milieux humides.

La municipalité de Stukely-Sud, de son côté, s'est vue remettre un prix *reconnaissance* pour le projet d'inventaire des milieux humides sur son territoire, réalisé en collaboration avec l'Association de conservation de la nature de Stukely-Sud et Corridor appalachien. « Grâce à ce projet, plus de 1 000 ha de milieux humides sont maintenant cartographiés, soit 16 % de la superficie de la municipalité. Ces zones fragiles représentent des habitats essentiels qu'il faut protéger non seulement pour les espèces en situation précaire telles la salamandre à quatre orteils mais également pour le rôle crucial que jouent ces milieux dans le maintien de la qualité de l'eau », nous livre Caroline Daguét, biologiste à Corridor appalachien.



Nouveaux sentiers à la réserve naturelle des Montagnes-Vertes

À l'automne 2011, deux nouveaux tronçons de sentier ont été complétés pour redéfinir l'expérience Montagnes-Vertes en offrant des parcours qui proposent une plus grande proximité avec la nature. De plus, l'ajout de huit panneaux d'interprétation dans les sentiers du secteur Singer permet de mieux connaître la richesse écologique et historique des environs. Les travaux de mise en valeur de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes (propriété de Conservation de la nature Canada), ont été rendus possible grâce à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et aux bénévoles du projet projet Katimavik. Bonne marche !

Pour plus d'information, visitez le www.rnmv.ca



Un nouveau tronçon de sentier en construction; Mahican Diamond, Jean Lacasse et Matthew Cleary sont à l'œuvre.

La Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi ; un partenaire pour la conservation

Corridor appalachien bénéficiera, sur une période de trois ans (2011 à 2013), d'une aide financière annuelle de 10 000\$ de la part de la Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi. Cette aide se veut un soutien à la mission globale de Corridor appalachien et permet la tenue de diverses activités en lien avec la protection des milieux naturels des Appalaches. Nous souhaitons remercier la Caisse pour son appui et son intérêt pour la protection du patrimoine naturel de notre région.



Guy Lizotte (Corridor appalachien), Hélène Sactouris (Desjardins), Marie-José Auclair, Stéphanie Beaudoin, Caroline Daguét et Mélanie Lelièvre (toutes de Corridor appalachien)



CALENDRIER

Juillet 2012: FIDUCIE FONCIÈRE DU MONT PINACLE, Déjeuner bénéfice annuel, Frelighsburg. Info: nature@montpinacle.ca

PARC D'ENVIRONNEMENT NATUREL DE SUTTON (info@parcsutton.com):

30 juin: La vie la nuit, ballade nocturne en famille avec guide naturaliste

10 et 11 août: Festival d'astronomie pour tous

9 septembre: Cherchez Charlie, répétition de recherche en montagne

8 septembre 2012: CORRIDOR APPALACHIEN, *La RandONnée - Un grand pas pour la conservation*, randonnée bénéfice, Canton de Potton (450) 242-1125.

SENTIERS DE L'ESTRIE (marche@lessentiersdelestrie.qc.ca):

19 mai: Atelier d'orientation au GPS, Sherbrooke (819)-348-0473

9 juin: Mt Foster, atelier pratique de longue randonnée (819) 864-6314

18 juillet: Randonnée dans la vallée de la Missisquoi (819) 864-3614

Corridor appalachien est un organisme de conservation sans but lucratif qui œuvre à la protection des milieux naturels et de la biodiversité dans la région des Appalaches (sud-ouest des Cantons-de-l'Est), en collaboration avec des propriétaires privés, des groupes de conservation locaux et plusieurs partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

Visitez notre site Internet : www.corridorappalachien.ca

Corridor Appalachien,

277, Ch. Knowlton

Lac-Brome (Québec) J0E 1V0

Tél.: (450) 242-1125 • info@apcor.ca

ISSN 1708-1645 • Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales Québec

Corridor appalachien bénéficie du soutien financier du Gouvernement du Canada (à travers le Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril, Emploi été Canada et le Programme de stages en sciences et en technologie), d'Open Space Conservancy, Inc., un affilié d'Open Space Institute, de la Fondation de la faune du Québec, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (dans le cadre du programme Partenaires pour la nature), du ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec, du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II) de la CRÉ de l'Estrie et de la CRÉ de la Montérégie-Est, de la Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi et de plusieurs fondations privées et autres partenaires.